

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 19 JUIN 2023

N°D-2023-06-03

Révision Tarifs Cantine
Scolaire 2023-2024

Le 19 JUIN 2023 à Vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 JUIN 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : BELLON S., PEREIRA S., VANEL M., FELLON F. ;
Messieurs : EVEN P., MASSEL A., BLANC P., POUCEL A.,
Absents excusés : CECCHINI C., MENSE M., CASTANO C.,
Absents : CORNAND JB., POIMBOEUF J., HENAREJOS F.,
Procuration : CASTANO a donné procuration à EVEN, MENSE a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : BELLON Stéphanie

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'il faudrait revoir les tarifs concernant le prix du repas pour la cantine scolaire pour l'année 2023-2024.

Elle précise que le prix des denrées alimentaires subit malheureusement l'inflation actuelle.

Elle rappelle les tarifs pour l'année 2022-2023

Prix élèves : 3,40 €

Prix enseignants, intervenants, stagiaires : 7,00 €

Elle précise aussi que les tarifs n'ont pas augmenté depuis l'année scolaire 2021-2022.

Elle expose qu'il serait aussi nécessaire d'instaurer un prix pour les familles qui ne respectent pas les délais de paiement CE qui implique donc une plus grande gestion pour le régisseur.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré :

DECIDE d'augmenter les tarifs pur l'année 2023-2024 comme suit :

Prix élèves : 3.70 €

prix Elèves majoré pour retard : 4 €

Prix enseignants : 7,50€

La secrétaire de séance :

BELLON Stéphanie



Mise en ligne sur le site internet le : 23/06/2023

La Maire :

PERIERA Sylvie

